

Ils apparaissent au contraire souples et fluctuants, comme le montrent bien les procédures d'arbitrage. Enfin, en dernier lieu, tous les auteurs s'accordent pour signaler le fossé qui existe en termes de gouvernance entre le Nord et le Sud, fossé bien plus considérable que celui qui demeure dans les institutions classiques, c'est-à-dire interétatiques.

Quarante ans après la parution de l'ouvrage programmatique *Transnational Relations and World Politics*, le livre dirigé par Thomas Hale et David Held renoue opportunément avec l'esprit qui avait inspiré les jeunes chercheurs d'alors. En effet, il offre, lui aussi, aux lecteurs une synthèse de nombre de travaux empiriques bien ancrés sur le terrain théorique du transnationalisme. Surtout, il leur permet de dépasser les perspectives tracées dans le livre pour ouvrir à leur tour un nouveau champ de recherche tout aussi fécond.

**Josepha Laroche -**

Université Paris I-Panthéon Sorbonne

**Hayes (Graeme), Ollitrault (Sylvie)**

- *La désobéissance civile*. - Paris, Presses de Sciences Po, 2012 (Contester. 10). 172 p. Bibliogr.

La collection « Contester » des Presses de Sciences Po poursuit son analyse du répertoire d'action politique contemporain en publiant un ouvrage consacré à la désobéissance civile. Dans ce nouvel opus, Graeme Hayes et Sylvie Ollitrault s'interrogent sur les raisons du récent regain d'intérêt pour ce mode de contestation alliant action directe, non-violence et illégalité. Cet engouement date de la fin des années 1990 et offre une seconde jeunesse à la désobéissance civile. Les mouvements désobéissants contemporains sont, en effet, les héritiers d'une longue histoire qui, de Thoreau au mouvement des droits civiques en passant par Gandhi, connaît en France son apogée au cours des années 1960-1970 (objection de conscience au service militaire, refus de l'impôt) avant de s'éclipser durant la décennie 1980.

Le premier des quatre chapitres de l'ouvrage constitue un précieux rappel des racines historiques et philosophiques de la désobéissance civile. Les auteurs s'efforcent notamment de mettre en évidence la spécificité culturelle de chacune des mobilisations fondatrices. Ainsi Martin Luther King est-il influencé par les Pères fondateurs de

la révolution américaine, alors que la « marche du sel » menée par Gandhi en 1930 contre l'occupant britannique s'inspire d'un mélange de christianisme, de jainisme et d'hindouisme.

Le second chapitre analyse les mutations actuelles de la désobéissance civile. Selon les auteurs, « les luttes de désobéissants, qui connaissent un renouveau depuis la fin des années 1990, ne se focalisent plus sur le refus de payer les impôts ou de faire un service militaire ni sur la reconnaissance d'une identité de groupe (féministe, homosexuelle). Elles se déploient sur de nouveaux terrains : l'écologie et l'altermondialisme (déjà acquis à la désobéissance), la fonction publique et – c'est nouveau – le combat contre les dictatures » (p. 50). Ce chapitre constitue une excellente synthèse de mouvements désobéissants tels que les Faucheurs volontaires, le Réseau Éducation sans frontières, Jeudi noir, les Déboulonneurs, ou encore les Robins des bois. Les auteurs apportent trois précieux éléments à la littérature déjà existante. D'abord, ils présentent la désobéissance civile comme une réponse à une situation d'urgence (menace environnementale, expulsion de sans-papiers). Ensuite, ils inscrivent cette pratique dans le contexte plus large des résistances au néolibéralisme et de la crise de la démocratie représentative. Enfin, ils insistent sur l'évolution stratégique et rhétorique ayant conduit de nombreux acteurs contestataires à passer d'une grammaire de l'insurrection à une grammaire de la désobéissance civile et de la non-violence, plus à même d'emporter le précieux soutien de l'opinion publique.

Le troisième chapitre compare la désobéissance civile aux autres actions du répertoire contestataire (pétition, boycott, grève, vote, manifestation) et analyse les différentes formes de désobéissance civile (directe/indirecte, épisodique/habituelle, privée/publique). Mais au-delà de ces typologies du répertoire désobéissant, l'intérêt véritable de ce chapitre réside dans la mise en évidence de deux dimensions contradictoires de l'organisation interne des mouvements désobéissants. D'un côté, ces mouvements prônent un fonctionnement en réseau, fondé sur des principes d'horizontalité et d'égalité ainsi que sur le libre engagement des individus. De l'autre côté, les enquêtes sociologiques révèlent que l'ensemble de ces réseaux (RESF, Greenpeace, Faucheurs volontaires) sont traversés par une répartition différenciée du travail militant. Les anciens militants, surinvestis et expérimentés,

élaborent la stratégie et le discours que les primomilitants se chargent d'appliquer et de diffuser. Prolongeant le propos des auteurs, on peut ainsi remarquer que, malgré leur célébration de l'horizontalité, les mouvements désobéissants ne semblent donc pas davantage à l'abri de la bureaucratisation que les autres groupes contestataires (partis, syndicats, associations).

Au regard de la littérature actuelle, le quatrième et dernier chapitre de l'ouvrage est à n'en pas douter le plus innovant. S'interrogeant sur le rapport que la désobéissance civile entretient avec la violence, les auteurs mettent l'accent sur la difficulté d'établir une frontière claire entre violence et non-violence. Conscients de l'inévitable connotation morale de la notion de violence, ils préfèrent laisser ouvert le débat sur la nature violente (ou non) de la destruction de biens. La « violence » fait l'objet d'une lutte sémantique et politique qui, loin de se limiter au conflit entre autorités civiles et activistes désobéissants, traverse aussi le monde scientifique. D'où la prudence des auteurs et leur refus de trancher fermement entre les différentes définitions possibles de la violence. La question de ce chapitre se situe donc à un autre niveau : comment les désobéissants, qui se revendiquent de la non-violence, tentent-ils de légitimer aux yeux de l'opinion publique leurs actions (dis)qualifiées de « violentes » par les entrepreneurs de morale ? Trois stratégies sont employées pour relativiser et justifier la violence désobéissante. D'abord, les désobéissants mettent en scène leurs actions pour minimiser la part de violence physique. En parallèle, ils relativisent cette violence en la comparant à celle de l'adversaire (notamment l'État). Enfin, ils développent un discours non-violent et citoyen permettant de reléguer au second plan, voire d'effacer la question de la violence. Au final, en insistant sur le renouveau de la désobéissance civile et sur le développement d'une grammaire non violente, cet ouvrage invite la sociologie des mouvements sociaux à aborder une question cardinale : la désobéissance civile n'est-elle qu'un mode d'action contestataire parmi beaucoup d'autres ou n'est-elle pas en passe de devenir l'arme privilégiée des exclus et des citoyens ordinaires, prenant ainsi la place qu'occupait naguère la grève générale pour le mouvement ouvrier ?

**Manuel Cervera-Marzal -**

Université Paris-Diderot et Université libre de Bruxelles

**Vanhala (Lisa) - *Making Rights a Reality ? Disability Rights Activists and Legal Mobilization in Canada and the United Kingdom.*** - Cambridge, Cambridge University Press, 2011. XVIII + 294 p. Bibliogr. Index.

**A**u Royaume-Uni comme au Canada, la reconnaissance des droits des personnes handicapées a considérablement progressé au cours des trois dernières décennies, ainsi que l'attestent notamment plusieurs acquis juridiques. Dans l'excellent ouvrage issu de sa thèse, Lisa Vanhala nous montre comment cette lutte pour l'égalité des droits a notamment été menée devant les tribunaux par des associations promouvant les droits des personnes handicapées, à partir d'une comparaison entre le Canada et le Royaume-Uni depuis le milieu des années 1970 jusqu'à nos jours. Partant du constat que le recours aux tribunaux dans l'optique de défendre cette cause n'est pas partagé par l'ensemble des acteurs associatifs du handicap, l'auteure en analyse les raisons – ainsi que les effets.

Le cadre théorique choisi par l'auteure est particulièrement clair et bien justifié. La diversité des stratégies choisies par les associations en termes de recours aux tribunaux, notamment à l'intérieur d'un même contexte national, l'amène à souligner les limites des approches en termes de structures d'opportunités politiques (*political opportunity structures*) et juridiques (*legal opportunity structures*). Le constat du lien complexe entre les ressources des organisations étudiées et leur propension à ester en justice justifie le fait de dépasser les apports des approches en termes de mobilisation des ressources (« *ressource mobilization* ») : ces approches ne permettent pas de rendre compte du fait que certaines associations ont poursuivi des actions en justice en risquant leur survie financière, tandis que d'autres ne l'ont jamais fait en dépit de budgets solides. Pour pallier les lacunes de ces cadres théoriques, l'auteure centre son attention sur les dynamiques organisationnelles (endogènes et inter-organisationnelles) en s'appuyant sur certains apports de l'institutionnalisme sociologique. Elle a recours d'une part aux approches en termes de cadrages interprétatifs (« *meaning frames* ») pour mettre en évidence comment des militant.e.s, en portant au sein des associations des cadres interprétatifs et des objectifs nouveaux inscrits dans l'approche sociale du handicap, légitiment la décision de recourir au droit, tandis que les acteurs